

démocratique n'avait pas été élu dans sa circonscription—ce sera une philosophie de planification qui donnera carte blanche à quelques bureaucrates et qui instaurera un régime autocratique au Canada à moins que la loi ne restreigne les pouvoirs des intéressés.

Ces événements ne manquent pas d'intérêt. Quelles promesses a-t-on faites? Nous savons maintenant qu'il y aura une conférence fédérale-provinciale. Si nous le savons, et nous le savons avant de venir ici aujourd'hui, c'est que la chose a été annoncée en dehors de la Chambre des communes vendredi dernier par le premier ministre, M. Robichaud. Qu'en est-il du programme annoncé par le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Laing)? Il est allé à Vancouver où il a annoncé cet important programme du présent gouvernement. Dix mille bourses d'études devaient être octroyées sur-le-champ. A son dire, un programme formidable serait mis en œuvre pour faire échec au chômage. Ce projet sera-t-il présenté? A-t-on jusqu'ici consulté quelque province à ce sujet et en a-t-on obtenu le consentement? Le premier ministre du Québec a-t-il donné son assentiment?

Que dire des promesses faites par le premier ministre en 1962 et en 1963 à l'égard de tous ces programmes? Ces programmes conjoints seraient abandonnés. Ils constituaient un danger pour la Confédération. Il fallait y mettre fin. Et pourtant, malgré cette promesse, le ministre du Nord canadien vient d'exposer un programme tout nouveau. Je le répète: a-t-il obtenu l'approbation, le consentement, la bonne attention de l'une quelconque des provinces?

Puis ils allaient abolir ces programmes conjoints. On se propose de modifier la loi sur la route transcanadienne de façon que, selon les déclarations faites aux journaux, 90 p. 100 des frais seront remboursés par le gouvernement fédéral. Le premier ministre, M. Robichaud, en a parlé. Est-ce ainsi que le gouvernement, qui a tourné en ridicule les programmes conjoints et qui est maintenant en mesure de donner suite à ses décisions, accomplit sa promesse?

Puis il y a eu le régime d'assurance-santé. Quelle opposition farouche cette mesure n'a-t-elle pas soulevée en Saskatchewan! A-t-on consulté le chef libéral de la Saskatchewan à ce sujet? Il a déclaré que rien n'était plus dangereux que le régime d'assurance-santé. Qu'en est-il advenu? M. Kent aurait dit que c'est là une mesure qui serait mise en vigueur dans les 60 jours. Évidemment, M. Kent est dans les sphères supérieures; les autres sont en bas. Qu'en est-il du régime d'assurance-santé, je vous le demande. Où en est le programme

d'aide au régime de pensions transférables? Toutes ces questions ont été discutées, et elles sont d'une importance immédiate. Notre parti a combattu en faveur de mesures dans ce domaine. Nous estimons que le Parlement fédéral doit adopter les mesures législatives complémentaires qui s'imposent pour que ce projet relatif aux pensions puisse être mis en vigueur dans les cas où les provinces, dans le cadre de leur propre compétence, ont adopté le régime. Où en sont ces questions, je vous le demande? Je suis d'avis qu'il faut agir en ce sens.

Je me réjouis de constater que les honorables vis-à-vis croient maintenant à la formation technique et à l'expansion des écoles techniques. Le député d'Ontario (M. Starr) a saisi la Chambre de cette affaire, lorsqu'il était ministre du Travail. Nous avons mis en vigueur un programme d'expansion de l'enseignement technique au Canada qui est parmi les plus vastes dans le monde occidental. Par suite de cette mesure, la somme de 300 millions de dollars est mise à la disposition des provinces. Quelque 135,000 jeunes Canadiens feront chaque année un stage de formation. On se propose de donner de l'ampleur à ce projet. J'aimerais bien que le premier ministre donne certaines précisions au sujet des projets qu'il a en vue et qu'il nous dise s'il entend réaliser, de façon concrète, les promesses qui ont été faites.

Et que dire de l'aide aux universités, en sus du programme des bourses d'étude? On nous a sévèrement critiqués, bien que nous ayons pu déterminer un programme qui a été jugé applicable par la province de Québec, d'avoir augmenté l'aide aux universités en faisant passer la somme de \$1 à \$1.50, puis à \$2. Quelles mesures prendra-t-on à ce sujet? On a affirmé, au cours de la campagne électorale, qu'on s'occuperait de cette question. Le ministre des Affaires du Nord a vraisemblablement été porté à ajouter foi à ces promesses. Je demande au premier ministre de nous dire maintenant ce qu'on entend faire à ce sujet. A-t-il reçu l'autorisation nécessaire? Le consentement lui a-t-il été donné? Quelles provinces ont été consultées?

En outre, en vue de permettre aux jeunes Canadiens de poursuivre leurs études, quelles mesures entend-on prendre à l'égard de l'importante question des allocations familiales, soit en ce qui concerne leur application à l'égard des jeunes gens qui poursuivent leurs études jusqu'à l'âge de dix-huit ans? Quelles mesures prend-on actuellement à cette fin?

Nous avons eu une avant-première du discours du trône lorsque le ministre du Commerce (M. Sharp) a parlé à Toronto, il y a quelques semaines. Quelles nouvelles mesures le gouvernement a-t-il annoncées